

Maxence Temps

Avocat

Description

Diplômé en droit public et en droit de l'urbanisme et de l'environnement, Maxence Temps a rejoint le cabinet Adaltys en 2024 après une première expérience dans un cabinet publiciste Lyonnais.

Au sein du cabinet Adaltys, il intervient tant en conseil qu'en contentieux, sur toutes les questions liées au droit de l'urbanisme réglementaire et opérationnel et de l'environnement (autorisations d'urbanisme, PLU, contentieux ICPE), ainsi qu'en aménagement et en matière de problématiques foncières.

Il accompagne aussi bien des collectivités territoriales, des promoteurs, ou encore des associations et particuliers.

Expériences

- Avocat au sein du cabinet ADALTYS (2024)
- Avocat au sein du Cabinet ASTERIO (2021-2023)
- Elève-avocat au sein du cabinet LLC & ASSOCIES (2020)
- Elève-avocat au sein de l'association ZERO WASTE FRANCE (2019)
- Chargé d'enseignement au sein de l'université Lyon 2 (depuis 2021)

Formation

- Titulaire du certificat d'aptitude à la profession d'avocat (2020)
- Master 2 droit de l'urbanisme et de l'environnement au sein de l'institut du droit de l'environnement (IDE) à l'université Jean Moulin Lyon 3
- Master 1 droit public general au sein de l'université Jean Moulin Lyon 3

Langues

- Français
- Anglais